

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°	08	06.04	23
----	----	-------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de Bar-sur-Aube

Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube

Date de convocation : 31 mars 2023

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-huit heures trente, les Membres du conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 31/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence: Philippe BORDE, président.

Etaient présents: BAUDIN Claudine, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, CAILLET Laurence, DOS SANTOS Marinette, DANGIN Anita, GAGNANT Thomas, GERARD Valérie, HUBAIL Claudine, LEGER Walter, LORIN Thierry, MARY Pierre, MENNETRIER Alain, PICOD Gérard, PROVIN Emmanuel, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VAIRELLES Mickaël, VAN-RYSEGHEM Isabelle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne, JOBERT Didier, BORDE Philippe, BOUR Patrice, ANTOINE Fabrice, PETIOT Claude, BARBIEUX Philippe

Mandat de procuration: AUBRY Michel à BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick à GERARD Valérie, CRESPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès à WOJTYNA Lucienne, DEREPAS Martine à PICOD Gérard, DESCHARMES Michel à BORDE Odile, HACKEL Claude à RENARD Régis, INGELAERE Raynald à PETIOT Claude, MAITRE Pierre-Frédéric à BORDE Philippe, NOBLOT Christophe à JOBERT Didier, PIOT Bernard à RIGOLLOT Marie-Noëlle, VERVISCH Karine à BOCQUET Evelyne, NICOLO Denis à LEGER Walter

<u>Absents</u>: CLAYES TAHKBARI Katty, DEROZIERES Jean-Luc, FATES Hervé, GATINOIS Michel, MARY Patrick, PETIT Pascale, YOT Olivier, LELUBRE David, HENQUINBRANT Olivier, GAUCHER Guillaume, LEMOINE Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents	27
Absents ayant donné mandat de procuration	12
Absents1	1
Votants3	9

OBJET: AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET GENERAL

Pour : 39	Contre: 0	Abstention: 0	Non participant: 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur: Marie-Noëlle RIGOLLOT, 1ère Vice-Présidente

Considérant que les résultats 2022 du budget général font apparaître :

- un excédent d'investissement de

495 431.38 €

- des restes à réaliser de

0.00 €

- un excédent de fonctionnement de

2 954 529.91 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, le Conseil de Communauté, à l'unanimité:

- **AFFECTE** comme suit ledit l'excédent :

- Excédent reporté section de fonctionnement

2 954 529.91 € (RF C/002)

- Excédent reporté section d'investissement

495 431.38 € (RI C/001)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,

Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme, Affiché le 6 avril 2023

Philippe BORDE,

Président